

GCL
46 rue de la Chaume
88160 LE THILLOT

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de
l'activité Pétanque et Jeu Provençal Compétition du mardi 5 Novembre 2024
17H50

Sont présents:

Jean-Pierre RAMPAZZO Président
Gérard COMTE Trésorier
Brigitte RAMPAZZO Secrétaire
Jean-Marie DANIEL Membre du Comité
Claude GERMAIN Membre du Comité
Christophe HERVAS Membre du Comité
Daniel REDOUTE Membre du Comité
Irène VALDENNAIRE Membre du Comité
Arnaud BREDELLE

Sont absents excusés:

Antoine CUNAT Vice-Président
Anaïs SCHMITT

Est absent:

Jean-Luc VALDENNAIRE

Invité :

Serge JACQUOT représentant du Comité des Vosges (Arrivé à 18H10)

N'ayant reçu aucune confirmation de la présence d'un représentant du Comité des Vosges et comme la séance d'animation s'est terminée plutôt que prévue le Président Jean-Pierre RAMPAZZO ouvre les débats à 17H50 au lieu de 18H30 comme c'était prévu en saluant l'assemblée et en présentant les excuses des absents.

Nous sommes 9 présents sur 12 licenciés représentant les 2/3 requis pour la validité des votes.

Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement.

Un moment de recueillement est observé à la mémoire de Guy RUER décédé le 29 décembre 2023.

1) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2023.

Le Président demande à l'assemblée s'il doit lire le compte-rendu dont chacun a pu prendre connaissance dans la mesure où il a été affiché pendant six mois et qu'il est toujours visible sur le site du GCL, à l'unanimité l'assemblée le dispense de cette lecture et approuve ce compte-rendu.

2) Rapport moral et d'activités de la saison 2023-2024.

Le rapport moral et d'activités 2023-2024 présenté par le Président après discussion est adopté à l'unanimité.

Le GCL engagera donc une équipe en CDC Vétéran et une en CDC Open et ne demandera pas d'organisation de concours officiels.

Six concours hivernaux 8 Doublettes homogènes seront organisés cette saison.
La journée d'intégration avec l'ASSHV de SAINT-AME sera reconduite.
Le prix de la licence est fixé à 30 € pour tout nouveau joueur; le CD88 l'a augmenté de 5 €.

3) Rapport financier 2023-2024.

Le rapport financier présenté par le Trésorier fait apparaître un déficit de 265,31 € pour 3 778,82 € de recettes et 4 044,13 € de dépenses ce qui avec le solde 2023 nous donne une disponibilité de 2 288,18 €.

Les frais de déplacement des CDC à la charge des joueurs s'élèvent à 1 200 € et ceux de restauration pris en compte par le club à 184 €.

Le parc informatique a été renouvelé pour une somme d'environ 1 200 € sans subvention ; le Conseil Départemental des Vosges ne subventionne plus les achats d'ordinateur.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur Serge JACQUOT représentant du CD88 arrive à 18H10, après qu'il eut salué l'assemblée il reçoit les explications du Président sur les raisons de la modification de l'horaire de notre Assemblée.

Le Président lui explique qu'il n'a pas été averti de sa venue ; en 2022 et en 2023 le CD88 a été absent sans excuses sinon à posteriori en 2022, considérant la situation identique aux années précédentes et comme tout le monde était présent il a décidé de débiter les travaux de l'Assemblée Générale.

Le Président lui confirme que lors de la mandature précédente il a toujours été averti.

Monsieur Serge JACQUOT reçoit les documents relatifs à l'assemblée et le Président lui résume le début de la réunion.

4) Budget prévisionnel 2024-2025.

Le Président a présenté un budget prévisionnel en équilibre à hauteur de 4 000 €, après discussion l'Assemblée adopte ce budget à l'unanimité.

5) Election du comité et du bureau pour l'Olympiade 2025-2028.

Le Président rappelle que nos statuts nous impose un comité d'activité de 9 membres qui élisent un bureau constitué d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Le Président propose de reconduire dans sa totalité les instances sortantes ce qui est adopté à l'unanimité en conséquence le comité d'activité pour les quatre années à venir est le suivant :

Président : Jean-Pierre RAMPAZZO

Vice-Président : Antoine CUNAT

Secrétaire : Brigitte RAMPAZZO

Trésorier : Gérard COMTE

Membres : Jean-Marie DANIEL

Claude GERMAIN

Christophe HERVAS

Daniel REDOUTE

Irène VALDENNAIRE

Les vérificateurs aux comptes sont ceux du GCL.

Avant de passer aux questions diverses le Président invite Monsieur Serge JACQUOT à prendre la parole.

Monsieur Serge JACQUOT surpris que le GCL n'ait pas été averti de sa venue le félicite pour la bonne tenue des débats et sa bonne gestion et demande à l'assemblée s'il y a des problèmes ou des questions auxquelles il répondra et qu'il fera remonter au CD88.

Ceci fait l'objet du point questions diverses.

6) Questions diverses.

Sont évoqués tout d'abord les CDC.

Si les CDC Vétérans qui se déroulent en semaine avec une seule rencontre le mardi à 14H30 ne posent aucun problème ce n'est pas le cas des CDC OPEN.

Il est d'abord reproché l'organisation de deux rencontres le même jour ce qui entraîne des frais supplémentaires de restauration et ensuite le choix de jours fériés n'est pas judicieux notamment le 1er mai ; les samedis seraient plus appropriés même en fin de saison.

Monsieur Serge JACQUOT souligne qu'il est difficile d'organiser les CDC OPEN car de mi-mars à mi-juin tous les week-end sont réservés pour les championnats départementaux et régionaux. Le Président acquiesce tout en lui objectant qu'il y a beaucoup trop de championnats ce qui n'était pas le cas à la création du club où il n'y avait à l'époque que 3 championnats départementaux et un championnat régional, ce que confirment les plus anciens du club.

L'ensemble des anciens joueurs lui signale également la détérioration des rapports humains sur les terrains ce qu'ils déplorent et les conduisent à ne plus participer qu'aux CDC et aux concours internes.

Le Président rappelle que toutes les informations dont l'état des finances se trouve sur le site du GCL qui est mis à jour régulièrement.

Il se rendra avec la Secrétaire à l'Assemblée Générale Départementale le dimanche 17 novembre à GOLBEY.

L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie Monsieur Serge JACQUOT de sa présence ainsi que toute l'assemblée et lève la séance à 18H50 et invite tous les participants à prendre le verre de l'amitié.